Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 15 Rajab 1443
16 Février 2022

N° 20

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **338**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **339**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **342**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **342**
Avis aux créanciers..... **343**
Convocations
Sociétés anonymes **343**
Autres sociétés **347**
Actes Administratifs
Avis au public **347**
Divers
Avis au public..... **348**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCELTA S.A

En liquidation

Identifiant unique : 0006076Y

Siège social : Banque Nationale Agricole sis à l'avenue Mohamed V, 1002 Tunis

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire enregistré à la recette des finances «rue Nelson Mandela» en date du 25/01/2022 quittance n°5876 sous le numéro d'enregistrement 22800217 et déposé au R.N.E le 7 février 2022 sous le n°20228074, il a été décidé ce qui suit :

- Proroger la mission du liquidateur d'une année.

- Approuver les états financiers des exercices 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 & 2020.

- Donner quitus au liquidateur.

2022T00161SANB2

Renouvellement des mandats des Administrateurs

Nomination d'un co-commissaire aux comptes et

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général

Société Tunisienne d'Engrais Chimiques «STEC»

Société anonyme

Au capital de 6.500.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis

IU : 0002570Q

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 11 Janvier 2022 enregistrée à la Recette des Finances Rue du Sahel - 45 Av. de la Gare - Tunis le 20 Janvier 2022 sous le n°22700116, Quittance n°M004707, il a été décidé :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs : M. Nejib Doghri, M. Mourad Doghri, M. Karim Ben Jemaa et la société SEPCM jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

- Nomination de la société «Global Management» représentée par M. Rafik Jemai comme co-commissaire aux comptes jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

En vertu du conseil d'administration du 11 Janvier 2022 enregistré à la Recette des Finances Rue du Sahel 45 Av. de la Gare - Tunis le 20 Janvier 2022 sous le n°22700117, Quittance n°M004714, il a été décidé :

- Le renouvellement du mandat du Président Directeur Général M. Karim Ben Jemaa jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Des copies des procès-verbaux ont été déposées au centre national du registre des entreprises le 7 février 2022 sous le n°20228289.

2022R00333SANB2

Nomination d'un Directeur Général Adjoint

Société Sable et Silice de Tunisie SST

Société anonyme

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis - Tunisie

I.U : 1272779Q

En vertu du conseil d'administration du 21 Janvier 2022 enregistré à la Recette des Finances Rue du Sahel 45 Av. de la Gare - Tunis le 25 Janvier 2022 sous le n°22700148, Quittance n°M005393, il a été décidé de nommer M. Taoufik Chaibi en qualité de Directeur Général Adjoint jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 31 Janvier 2022 sous le n°20226317.

2022R00334SANB2

Nomination d'un nouveau Directeur Général

Société «UNIVERS INVEST SICAR»

Filiale de la Banque Tunsio - Koweitienne

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 dinars

Siège social : 10 Bis Avenue Mohamed V - Immeuble BTK 3ème étage - 1001 Tunis

Identifiant Unique : 0771607Q

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 10/01/2022, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur/Tunis le 3/02/2022 sous n°22700285 quittance n°M6819, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 9/02/2022 sous n°202228991, il a été décidé de nommer Monsieur Larbi Skouri en tant que Directeur Général de la société avec tous les pouvoirs statutaires et réglementaires et ce, pour une période d'un (1) an, soit jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2022.

2022400325SANB2

Augmentation de capital

Notice destinée à l'information du public

Conformément aux dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Identifiant Unique : 1615098/C

Dénomination : Société WERETAIL.

Forme : Société anonyme.

Siège social : 59 Rue 8603, Zone Industrielle Charguia I, 2035 Tunis Carthage.

Objet social : Le commerce de tous produits au détail.

Capital social : Zéro (0) en cours d'augmentation à 1.000.000 DT.

Durée : 99 ans.

Dépôt légal : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2021 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 9 décembre 2021 sous le n°21707912 Quittance 10147, a été déposée au Registre National des Entreprises le 4

Février 2022 sous le n°AC01102022 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'Augmentation : l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 1.000.000 Dinars pour le porter de zéro (0) à 1.000.000 DT par la création de 10.000 actions nouvelles d'une valeur de 100 dinars chacune et ce comme suit :

- Par conversion d'une créance certaine, liquide, exigible, échue et libre d'un montant de 998.800 DT détenue par la Société BS INVEST SICAF à l'égard de la société

- En numéraire d'un montant de 1.200DT à libérer intégralement à la souscription.

Banque dépositaire : Les fonds provenant de la souscription relatifs à l'augmentation du capital en numéraire d'un montant de 1.200DT sont versés au compte indisponible ouvert auprès d'Arab Tunisian Bank (ATB), agence Hédi Nouira sous le n°590100 1020 11920221 5667.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, avec la possibilité de la clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2022400335SANB2

Notice d'information pour l'augmentation de capital d'une société anonyme

GREEN SICAR

Société anonyme

Au capital social de 4.000.000 DT

Siège social : Immeuble HBG 5ème étage, Rue Ile de Failaka

Cité Les Pins Les Berges du Lac II, 1053 Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1714717J

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3/01/2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 27/01/2022 sous le n°22500447, quittance n°M000688, dont un projet a été déposé au centre national du registre des entreprises le 10/02/2022 sous le n°AC01142022 :

Il a été décidé d'augmenter le capital de la société en numéraire d'un montant de 3.000.000 DT par l'émission de 300.000 actions nominatives nouvelles à libérer intégralement lors de la souscription, portant ainsi le capital de 4.000.000 DT à 7.000.000 DT divisé en 700.000 actions d'une valeur nominale de 10 DT ; Le délai du droit de souscription a été fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les fonds provenant des souscriptions relatives à l'augmentation du capital, seront déposés dans un compte indisponible n°086030001532026128 52 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie agence les Berges du Lac.

2022400342SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/12/2021 enregistré à la recette des finances de Kélibia en date du 6/12/2021 sous le n°21202829 quittance n°M059942 Mme Ahlem Bent Daoud Ben Younes épouse Mohamed Soussi vend le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Alaa Ben Imed Béchini exploité dans le local avenue des Martyrs Kelibia exploité pour vente le prêt-à-porter.

Les oppositions doivent être adressées chez Maître Dalila Khazraoui avocat son bureau à l'avenue de l'environnement n°20 Menzel Temim - Nabeul dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT

La présente annonce a été publiée au journal Essahafa du 12/02/2022.

2022T00159FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé de renonciation de fonds de commerce dont signature légalisée le 21/01/2022 et enregistré à la recette des finances Boulbeba Mrabet le 24/01/2022, reçu numéro 5230, enregistrement numéro 22200492 les dames Aicha, Naziha et Najwa Rabeh ont renoncé à leurs parts du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité à l'avenue Omar Moktar n°194 Zrig Gabès à monsieur Jamel Rabeh.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Jamel Rabeh à l'adresse du fonds indiqué dans un délai de 20 jours à compter de la date de cette publication au J.O.R.T.

Cette publication a été annoncée au journal El Chourouk du 01/02/2022.

2022T00160FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d' un acte sous seing privé, en date du 28/01/2022 et enregistré à la recette des finances de Sidi Hcine le 10/02/2022, quittance M015184, Mme Khdiri Salouha a vendu tout le fonds de commerce objet de l'activité de couture et de vente, sis à n°102 rue 4850, 1er étage, Sidi Hcine, Tunis à Mr Dridi Hassen, demeurant à n°11 rue Mouawia Ibn Houdeij, Sidi Hcine, Tunis, tout en signalant que les oppositions sur le règlement du prix de vente, doivent être adressées à l'adresse de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce, déjà publiée au journal Al Sabeh du 10/02/2022.

2022T00163FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 31/01/2022 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen en date du 01/02/2022 reçu n°M010296 enregistrement n°22200480.

Monsieur : Mourad Dey a cédé à Monsieur Fethi Khezemi la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité sous la forme de -Salon de thé- au local situé à la route de Bizerte Km 8 Sanhaji Mnihla Ariana,

d'un montant total de trente mille dinars (30 000d000). Les éventuelles oppositions sont adressées entre les mains de Maître Chaibi Jihene avocate cabinet sis route de Bizerte Km 4 cité Ennasr 2094 Mnihla immeuble Mini Centre 2ème Etage Ariana (en face kiosque Agil), et ce, dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 5/02/2022.

2022T00168FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce légalisé en date du 23 septembre 2021 enregistré à la recette des finances de Borj Louzir en date du 4/02/2022 sous le n°2220037O quittance n°M010023, la société «J H S Food Services», identifiant unique n°1691065T ayant son siège social au n°5, rue Ali Darghouth, 1001, Tunis, a vendu à monsieur Oussema Feki Said demeurant au n°6, Rue Manama, Menzah 8, Ariana, tout le fonds de commerce situé au n°8, résidence Florida, Cité Ennasr I, Ariana, exploité pour l'activité de restaurant.

Les créanciers peuvent faire opposition à l'adresse du fonds de commerce au n°8, résidence Florida, Cité Ennasr 1, Ariana dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

L'annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien daté du 12/02/2022.

2022T00169FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances daté le 7/02/2022 quittance n°M008166 Mme Naima Matmati a vendu le fonds de commerce à Mr Rafik Bidah avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue de l'environnement Ezzahra. Les oppositions sont acceptées à l'adresse de maître Wafa Ben Naser à son bureau sis 1 rue Ibn Badis Nabeul 8000.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 12/02/2022.

2022R00335FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Hammamet le 22/11/2021 (n°21305194, quittance M107618), la société Wifek Décoration a cédé à la société Bargaoui Rideaux STBR la totalité de son fonds de commerce exploité à rue Abou Dhabi route Nabeul Hammamet avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être formulée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT sur l'adresse de l'acquéreuse à route Sousse n°12 D 2034 Ezzahra

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 3/2/2022.

2022R00337FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Hammamet le 10/01/2022 (n°22200159, quittance 4167), la société Wifek Décoration a cédé à la société Bargaoui Rideaux STBR et Wissem Limam et Anouar Limam la totalité de son fonds de commerce exploité au 143 avenue du Grand Magreb Soukra l'Ariana avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être formulée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT sur l'adresse de l'acquéreuse à route Sousse n°12 D 2034 Ezzahra

Cet avis a été publié au journal Ecchourouk le 3/2/2022.

2022R00338FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié de donation établi par les deux notaires Guizani Mahfoudh et Gzara Samia en date du 20/01/2022 enregistré à la recette des finances de Jemmel le 24/01/2022 quittance n°06525, Mr Mohamed Ben Ticha, titulaire de la CIN n°04120605 demeurant à Jemmel Rue Bechir Sfar cède au profit de Mr chaker Ben Ticha demeurant à Jemmel boulevard de l'environnement Titulaire de la CIN 06892570 la totalité du fonds de commerce sis à Jemmel cité commerciale avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en une librairie à MF 0194054 N. Les oppositions se font entre les mains du donataire au local du fonds de commerce concerné dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal le quotidien pour le 12/02/2022.

2022S00178FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique daté du 31 décembre 2021 édité par le professeur Mme Awecha Charfi et la professeur Mme Nedia Chafroud, Mr Mohamed Chari a fait donation à Sté octanet de tout le fonds de commerce exploité pour le commerce en gros de matériel informatique situé à ennaser Téboulba.

Et tout opposition se fait auprès du donneur susmentionné dans les délais exacts suivant le code du commerce.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 12/2/2022.

2022S00179FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette de Monastir le 23/4/2021 (quittance M024416) Mme Zakia Mzali cin n°04061199 a cédé à Mr Mourad Besbes cin n°06830255 la totalité d'un f.c consistant en une superette sis à l'avenue de Kairouan Monastir. Les oppositions doivent parvenir dans les délais légaux au siège du f.c entre les mains de l'acquéreur.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 4/6/2021.

2022S00180FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 29/12/2021 et le 7/01/2022, enregistré à la recette des finances rue Ali Balhoan le Kef le 02/02/2022, quittance n°M804295, enregistrement n°22200293, Ali Ben Saleh Ben Ali Ihkimi, titulaire de la CIN n°03704399, commerçant, titulaire de l'identifient unique n°0466410A, demeurant à route Edahmani le Kef Est le Kef, a vendu à la société les abattoirs Chahia, SARL, titulaire de l'identifient unique n°14904138, son siège social

est à route Sidi Salem km 1.5 3000 Sfax médina Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente du goûter léger et toutes sortes de viandes et extraits de laquelle les viandes des volailles, au local situé à rue Monji Slim cité de la Liberté le Kef.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat sis à 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 9/02/20222.

2022X00199FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sakit Ezit à Sfax, le 9/02/2022 quittance M010026 enregistrement n°22200300, Ameni Atay titulaire de la CIN n°08861551, a cédé à Achraf Latay, la totalité du fonds de commerce consistant en un café "SOSTA" sis à Route Monji Slim Résidence Khadija Sakit Ezit à Sfax, avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains du Maître Hassene Abid, Imm. El Manar bloc C 1er étage n°4 Sfax 3000, dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication

Cet extrait a été publié au journal «Le Quotidien» du 12/02/2022.

2022X00200FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 7/2/2022, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 7/02/2022 quittance n°17911 enregistrement n°22200917, M. Houssem eddine Allouchi demeurant au 4 rue du diamant cité l'excellence l'Aouina, a cédé à la Société Focus Rent a Car SARL identifiant unique n°1494648M ayant son siège social à la rue Mongi Slim 4000 Sousse Centre, le fonds de commerce pour tous commerces sauf les activités mentionnées dans le contrat de location, sis au 19 avenue Mongi Slim l'Aouina Tunis.

Les oppositions doivent parvenir au domicile du cessionnaire dans les 20 jours suivant la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Essabah du 11/02/2022.

2022400337FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10/01/2022 enregistré à la recette des finances Boumhel le 25/01/2022 sous le n°22200239 reçu n°M006466, Ben Ghorbal Anis a vendu à Mtar Ramzi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux sis à la rue de l'Environnement Boumhel Ben Arous. Cet avis a été publié au journal "El Chourouk" le 02/02/2022. Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au j.o.r.t entre les mains de l'avocat maître Yahyaoui Khaled à son bureau sis au 13 avenue Habib Bourguiba Ariana.

2022400339FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12 janvier 2022 enregistré à la recette des finances à Hammam-Lif en date du 13 janvier 2022 quittance n°M002639 enregistrement n°22200155 la société Souissi fono dont le siège sis à rue des pharaons route n°3 Sidi Daoud la Marsa I.U RNE B17892003 représentée par sa gérante madame Sondes Souissi a vendu à Mr Hamza el Hamdawi tous le fonds de commerce café première catégorie situé au n°13 rue de la méditerranée Hammam-lif.

Toute opposition devra se faire entre les mains du vendeur à l'adresse du siège de la société pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT. Cet avis a été publié au journal Quotidien en date du 9 février 2022.

2022400340FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location en date du 13/01/2022 enregistré à la recette des finances de Siliana en date du 8/02/2022 sous le n°22300237 quittance n°M005503 Mme Ahlem Bent Mohamed Rejaïbi épouse Riadh Mimoun a loué à Mr Mohamed Ali Ben Rchid Sassi tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au n°255 avenue de la République Siliana exploité pour vente de poisson pour une durée d'un (1) an renouvelable débutant du 01/01/2022 finissant au 31/12/2022.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 12/02/2022.

2022T00162FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur Tunis le 8/02/2022 sous le n°22300351 quittance n°M7898 Mrs Med Nejib Ben Hédi Gafsi et Habib Ben Hédi Gafsi ont loué tout le fonds de commerce en gérance libre situé au n°08 avenue de France Tunis exploité pour vente prêt à porter homme et femme à la Société Corva de Fabrication des chaussures SARL n° M.F 1378942Q/N/E/001 pour une durée d'un (1) an renouvelable débutant du 14/11/2021 finissant au 13/11/2022.

Cette annonce est parue aux journaux Essahafa et La Presse du 11/02/2022.

2022T00166FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/12/2021 enregistré à la recette des finances quai Tarak Ibn Zied Bizerte le 10/01/2022 sous le numéro 22300122 n° de quittance M002466, monsieur Mohamed Habib Ben Said, résidant au Beni Msim route La Corniche Bizerte, titulaire de la carte d'identité nationale n°11381089, titulaire du matricule fiscal n°T1517758, loue à Madame Wiem El Khatmi, titulaire de la carte d'identité nationale n°08940128, résidant à Cité Hached Bizerte, qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local sis lotissement Ennahal route panoramique La Corniche Bizerte, exploité actuellement comme salle de jeux.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception chez maître Béchir Menzli dont l'étude est au Centre d'affaires, Bloc A, bureau 406, avenue Hssan Nouri Bizerte, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux «El Chourouk» et «le Quotidien» le 20/01/2022.

2022T00167FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et enregistré à la recette des finances Mansoura Kairouan le 14/01/2022, sous num 22300157 Ms Habib Rkhami titulaire de la CIN 01929303 pour le compte de son frère Moncef Ben Hdhili Rkhami titulaire de la CIN 01852998 loue à STE SOLTAN SALIM DE MF : 1751979 P représentée par sa gérante Yosra Bousetta qui accepte la location de la totalité du fonds de commerce (restaurant) exploité au 15 cité commerciale 2 Kairouan. Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk daté du 02 février 2022 et dans le journal le Quotidien daté du 02 février 2022.

Les oppositions se feront directement entre les mains du locataire STE SOLTAN SALIM au domicile de son commerce, 15 cité commercial 2 Kairouan, toute opposition se fait dans un délai de 21 jours à partir de la publication.

2022S00182FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/9/2021 enregistré à la recette des finances La Goulette le 13/10/2021 sous le n°21306040 reçu n°80594, Karim Safi domicilié au 12, rue Aziz Tej Ariana a loué (gérance libre) à Mouhamed Halila domicilié à Borj Wzir Ariana la totalité du fonds de commerce sis à 5 avenue Mongi Slim cité Tayeb Mhiri Aouina destiné comme bureau d'échange pour une durée d'une année renouvelable et pour un montant annuel de location fixé à vingt mille quatre cent dinars, cet avis a été déjà publié au journal "Achourouk" le 30/10/2021.

2022400345FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Association Raptor Team

Suivant le procès-verbal de 26 décembre 2021 inscrit à la recette des finances de Zaghouan de 11 Janvier 2022 n°22700205 reçu 3317.

Décision de changement d'adresse

De cité Nafati Bir Mcherga

A maison jeunesse el Fahs.

2022R00330APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques après réduction

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur cinquième étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes Immobilières au tribunal de première instance de Sfax et ce le lundi vingt et un mars deux mille vingt deux (21/3/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Comptoir Nord Africain International au nom de son représentant légal, Société Anonyme inscrite au registre de commerce au registre national des entreprises sous le n°0033277 J qui a élu son domicile chez la société Globale de Recouvrement ayant son siège n°33 Rue Moulares Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous élisant son domicile légal à l'étude de son avocat Maître Slim Bouassida, sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax.

M.F : 441860RAP000

Le débiteur saisi : Monsieur Rafik Ben Khalifa Ben Ali Jebeniani, sa carte d'identité nationale n° 04566150, demeurant au Gouvernorat de Monastir.

Immeuble à vendre : L'ensemble des 10 portions de la totalité des quotes-parts dans l'indivision revenant au saisi qui s'élèvent à 17 parts de la totalité des 72 parts dont l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°55058 Sfax dénommé Saloua sis à Route de Sidi Mansour km 10 Rue Mahmoud Messaadi à droite en direction du centre ville couvrant une superficie totale de 11 ars 02 ca, sur lequel une villa à deux étages a été édifiée ayant une superficie de 330 m² le rez-de-chaussée à une superficie environ 190 m² et qui comporte un hall, un séjour, une salle de réception, une chambre, une salle d'eau, une cuisine comportant une porte qui donne accès à un dépôt puis à un garage des escaliers au hall suivi d'un bloc comportant un couloir menant à une petite pièce et une salle d'eau.

L'étage supérieur a une superficie de 140 m², il se compose d'un hall et un compartiment Est se composant d'une chambre suivie d'un balcon du côté Sud, une salle de bain, un balcon Est à l'angle Nord Ouest de l'immeuble se trouve une construction annexe ayant une superficie de 30 m² qui comporte une pièce, une cuisine, une salle d'eau.

Tout l'immeuble est équipé en électricité, l'eau courante et le chauffage central, son parterre est en marbre, il est limité au Sud par Jebeniani à l'Est et au Nord par des voisins et à l'Ouest par la Rue de Mahmoud Mseddi.

La mise à prix : Des dix parts de l'ensemble des quotes-parts dans l'indivision revenant au saisi et décrites ci-dessus par l'expert

judiciaire en construction et des affaires foncières Monsieur Salah Ghribi suivant ordonnance sur requête a été fixée à quatre vingt trois mille trois cent trente trois dinars 333 millimes (83.333,333) en plus des frais de l'adjudication qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours de la semaine au cours des horaires administratifs.

N.B : Pour consulter le cahier des charges, contacter le greffe du Tribunal de première instance de Sfax II ou l'étude de Maître Slim Bouassida Avocat à la cour de cassation sis Avenue Habib Thameur Immeuble de l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax. Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2022X00198VEPA1

Vente aux enchères du bien inscrit

Sujet du titre foncier n°46213 Médenine

Après réduction de prix de 40%

Partie poursuivante : Société d'Investissement COMMAR en la personne de son représentant légal, son siège social sis Immeuble COMMAR rue Habib Bourguiba 1001 Tunis.

Partie saisie : Abd al-Rahman al-Azzabi, sa profession est le travail demeurant 16, rue d'Espagne, Tunis.

L'avocat chargé de suivie de procédures : Maître Mahfoud el Mezderi l'avocat dont le bureau est 2 rue Al-Maghrab Al-Arabi, Houmt Souk Djerba.

Titre inscrit :

Un avertissement en lieu et place d'un esprit exécutif sur tous les biens sujet du titre foncier n°46 213 Médenine et dénommés "Hasna" fait objet d'un préavis endetter par l'huissier notaire à Tunis Maître Kamal Nouy le 20/9/2021 selon numérotion 8178 et a été inscrit par l'huissier notaire à Médenine Maître Abdel Salam Al-Mahdi à l'administration régionale de la propriété foncière de Médenine le 11/10/2021 volume Médenine 01 n°7259.

Constat de la propriété objet du saisi arrêt :

La propriété est représentée par le nombre (36) actions de l'immeuble dénommé «Hasnaa» sujet du titre foncier n°46 213 Médenine (et ses annexes de la réforme) situé à Riyad délégation de Djerba Houmt Souk gouvernorat de Médenine d'une superficie totale d'un hectare vingt et un are soixante-dix neuf centiares (79SA, 21A, 1H) divisé en (1260 parts) et composé de 2 parcelles numéro de parcelle 272-273 secteur /J du plan privé au titre si contre établi par le Bureau du Mesurage et du Cadastre la parcelle n°272 de superficie (11876 m²) et comprend plusieurs actifs d'oliviers et de palmiers quant à la parcelle numéro 273 de superficie (303 m²) c'est un terrain triangulaire adjacent à la parcelle numéro 272 du côté d'Al-Jawf et bordant la route goudronnée principale reliant Houmt Souk et Riyad via Berkuk.

Et ce titre foncier a été établie en exécution du jugement réquisitionner par le Tribunal foncier greffe de Médenine le 28 novembre 2012 selon la demande d'inscription obligatoire n°10560 déposée le 26/4/2010.

Les Hypothèques inscrites sur le titre foncier :

Il n'y a aucune hypothèque inscrite sur le titre foncier n°46213 Médenine.

Mise à prix : quatorze milles six cent quatorze dinars neuf cent quatre vingt douze millimes (14614 d 992).

Date et lieu de vente : salle des ventes immobilières au Tribunal de 1ère Instance de Médenine sis au Palais de Justice Rue du 2 mai 1966 Médenine lundi matin le 28 février deux mille vingt deux (28/02/2022), matin et au-delà.

Conditions de visite de l'immeuble : Pour plus d'instruction, vous pouvez contacter le service civil du tribunal de première instance de Médenine où le cahier des charges a été déposé et au bureau du Professeur Mahfouz Al-Mezdari, l'avocat en charge du suivi situé au 2 rue Grand Maghreb, Houmt Souk Djerba Tél : 75 651 790, et la propriété peut être visitée tous les jours pendant les heures de travail administratives.

2022400330VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Société MTM LUBRIFIANTS

Rue Ahmed Zeki Sahloul Sousse

Matricule fiscal : 1260606/E/A/M

Le tribunal de 1ère instance de Sousse a prononcé à la date du 27/12/2021 un jugement de faillite de la société MTM lubrifiants et la nomination de M. Sadok Mosbah syndic de faillite 12 Rue Menvielle 4000 Sousse (Tél : 99 961 170)

Les créanciers sont appelés à déclarer leurs créances dans un délai de 15 jours à partir de la date de cette annonce et ce auprès du syndic de faillite.

2022S00184VEPA2

Remplacement d'un administrateur judiciaire

Société Internationale de Transport de Marchandises (SITM) - SARL

RC : B16301996

MF : 00281176W

En vertu de la décision en date du 12 juillet 2021 émanant du tribunal de 1ère instance de Tunis, il a été décidé le remplacement de Mr Med Houcine Dahmani par Mr Mohamed Chartel, son adresse BP 33 Montplaisir Tunis 1073.

2022400323VEPA2

Décision de changement de syndic de faillite

En vertu de la décision délivrée le 28/12/2021 rendue par le Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous (dossier 27), Maître Gana Meriam a été nommée syndic de faillite sur le commerçant "Mehdi Barchouchi", suite au changement du Maître Mohamed Yahya.

2022400326VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Société SOPEM SUD

S.A capital de 1 700.000 Dinars

Siège social : Zone Jamila Route Ras Jdir - Ben Guerdane

Matricule fiscal : 060381 F

Les actionnaires de la Société SOPEM SUD sont convoqués à

assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 10/3/2022 à 11 heures au bureau de la société à Tunis Centre Urbain Nord immeuble Golden Tawer bloc A appt 1.7, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election des membres du conseil d'administration pour les exercices 2022, 2023 et 2024

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022T00165SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE L'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE

Société anonyme

Au capital de 13 352 620 Dinars

Siège social : 6, Rue Jugurtha, Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant Unique (RNE) : 0000495N

Messieurs les actionnaires de la Société L'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE SA sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 02 mars 2022 à 9 heures au : 70, avenue Mohamed V 1002 - Tunis, et ce à l'effet de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

1- Validité de la réunion;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2020 ;

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020;

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2020;

6- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

7- Pouvoirs en vue des formalités légales.

8- Questions diverses.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège social de la société.

2022R00327SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIA DUTY FREE SA

TDF

Société anonyme

Au capital de 31.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Horizon 1er et 2ème étage Avenue de la bourse Cité les pins - les Berges du Lac n°1053 Tunis, Tunisie

Identifiant Unique : 1371308N

Messieurs les actionnaires de la société «TUNISIA DUTY FREE SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société le mardi 15 mars 2022 à 10H pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice clos aux 31 décembre 2020 ;

3. Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2020 ;

4. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales;

5. Quitus à donner aux administrateurs ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

7. Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes;

8. Pouvoirs pour formalités.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2022R00328SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

TUNISIA DUTY FREE SA

TDF

Société anonyme

Au capital de 31.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Horizon 1er et 2ème étage Avenue de la bourse Cité les pins -les Berges du Lac II 1053 Tunis, Tunisie

Identifiant Unique : 1371308N

Messieurs les actionnaires de la société «TUNISIA DUTY FREE SA» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social de la société le mardi 15 mars 2022 à 11h pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales;

2- Pouvoir pour formalités.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2022R00329SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE LE LIVRE

Société anonyme

Au capital : 1.552.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - Zaghouan

RC : B5881996

M.F : 19001 W/P/M/000

Messieurs les Actionnaires de La Société Le Livre sont invités à assister à la Réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 8 mars 2022 à 10 h au siège de la Société Le livre à la zone Industrielle Zaghouan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2020,

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020,

3. Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2020,

4. Approbation des conventions énumérées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2020,

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020,

6. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020,

7. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2020,

8. Nomination des Administrateurs pour le mandat 2021-2022,2023,

9. Désignation du Commissaire aux Comptes pour le mandat 2021-2022-2023,

10. Approbation des statuts après amendements.

2022R00345SANB3

Convocation à une AGO

Société Immobilière et Touristique

S.I.T

S.A au capital de 90.000 Dinars

Rue Mendès France, n°42 Mahdia

R.C : B198771996

M.F : 0010701E

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière et Touristique "S I T" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 19 Mars 2022 à partir de 10 heures du matin au "Siège de l'association de sauvegarde de la médina rue cap Afrique à Mahdia" afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election des membres d'administration de la société.

Ridha Zaghouane CIN n°02890517 délivrée le 18/9/2018 à Tunis.

Le mandataire judiciaire est nommé par ordonnance en référé rendue par Monsieur le président du tribunal de première instance de Mahdia le 21 mars 2012 sous le numéro 260/2012.

2022S00169SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du 4/3/2022

BioPack Tunisia

Société anonyme

Au capital de D.15.000.000 Immeuble 3S - Rue Abou Hamed El Ghazeli - 1073 Montplaisir

Identifiant unique : 1575464F

CNSS : 59842229

Le Conseil d'Administration de Biopack Tunisia SA convoque tous les actionnaires de Biopack Tunisia SA à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire, le 4 mars 2022 à onze (11) heures au siège de la société sus-indiquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Augmentation du capital de la société de D.5.000.000 par l'émission de 5.000.000 d'actions d'un (1) dinar à libérer du quart à la souscription,

b/ Modification corrélative de l'article 6 des statuts;

c/ Questions diverses ;

d/ Pouvoirs à donner.

2022400327SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable

Régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Parue au JORT n°59 du 24 juillet 2001 :

Agrément du ministre des finances du 8 Septembre 1999

Identifiant unique au registre national des entreprises : 0717402R

Matricule fiscal : 0707402R/N/M/000

Siège social : Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie-les Berges du Lac - Tunis

Les actionnaires d'«ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV», sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 14 mars 2022 à 15h au siège social d'«Attijari Bank», sis au 24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale,

- Examen du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021,

- Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2021,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation des résultats,

- Allocation de jetons de présence au titre de l'exercice 2021,

- Renouvellement des mandats d'un administrateur,

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion» sis à l'immeuble FEKIH - Rue des Lacs de Mazurie - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis.

2022400328SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Attijari Gestion

Société anonyme

MF : 1064432E

Les actionnaires de «ATTIJARI GESTION», sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 14 mars 2022 à 13h au siège social d'«Attijari Bank», sis au 24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2021,

- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021,

- Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2021,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Jetons de présence au titre de l'exercice 2021.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion» sis à l'immeuble FEKIH Mazurie - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis.

2022400329SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ABB MAGHREB SERVICES SA

Société anonyme

Au capital de : 82.500 us dollars

Siège social : Jardin du Lac Lot 6-2-3 Les Berges du Lac 2 - 1053

Identifiant unique : 0312013/P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ABB MAGHREB SERVICES SA, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 14 mars 2022 à 9 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et approbation des conventions réglementées ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Renouvellement des mandats des Administrateurs ;

- Questions diverses.

2022400331SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ABB MAGHREB SERVICES SA

Société anonyme

Au capital de : 82.500 US Dollars

Siège social : Jardin du Lac Lot 6-2-3 Les Berges du Lac 2 1053

Identifiant unique : 0312013/P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ABB MAGHREB SERVICES SA, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 14 mars 2022 à 10 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Continuité de l'activité de la société,

- Changement de régime d'investissement de la société,

- Mise à jour des statuts,

- Questions diverses.

2022400332SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ABB MAGHREB SERVICES SA

Société anonyme

Au capital de : 82.500 US Dollars

Siège social : Jardin du Lac Lot 6-2-3 Les Berges du Lac 2 1053

Identifiant unique : 0312013/P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ABB MAGHREB SERVICES SA, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 14 mars 2022 à 11 heures de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,

- Questions diverses.

2022400333SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire

Immobilière Logement La Santé

"IMOLOS"

S.A 52, Avenue Habib Bourguiba le Bardo - 2000

MF : 6869A

Messieurs les Actionnaires de la Société IMOLOS, sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi 5 mars 2022 à partir de neuf heures trente (9h30) ou à 10h si le quorum n'est pas atteint à la salle de conférence de l'hôtel «Vinci Marillia» à Hammamet Sud, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur exercice 2015 à 2020 inclus.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes exercices 2015 à 2020 inclus.

- Approbation des dits rapports, des bilans et des comptes exercices 2015 à 2020 inclus.

- Quitus à donner, s'il y a lieu aux administrateurs et aux commissaires aux comptes pour les exercices 2015 à 2020.

- Election des membres du conseil d'administration pour six ans et élection, du commissaire aux comptes pour trois ans.

- Questions diverses.

II- Messieurs les actionnaires de la société IMOLOS, sont convoqués également d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le même jour, et lieu à partir de 12h30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital de la société.

2. Les actionnaires désireux de présenter leurs candidatures pour le conseil d'administration doivent envoyer leur candidature au nom du président directeur général de la société IMOLOS 52, Avenue Habib Bourguiba le Bardo 2000 et ce avant le jeudi 3 Mars 2022 inclus.

Tous les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social ci-dessus indiqué durant le délai légal.

2022400343SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NOUVELLE DU LIEGE

Société anonyme

Au capital de 2. 000. 000 Dinars

Siège social : Route Ain Draham - 8110 Tabarka

Identifiant Unique RNE (Jendouba): 007463K

M.F : 007463K AM 000

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle du Liège sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 15 mars 2022 au siège social sis à la Route de Ain Draham - 8110 Tabarka, à 9 heures, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par d'Administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

4. Examen et approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

5. Examen et approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

6. Quitus aux administrateurs ;

7. Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

8. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège social durant le délai légal.

2022400344SANB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire deuxième rendez-vous

Années 2018- 2619 - 2020

Société mutuelle de base de services agricoles

"El Ikhlas" au port de Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "EL Ikhlas" au port Sfax a l'honneur d'inviter tous ses adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire deuxième rendez-vous des exercices 2018 - 2019 - 2020 qui sera tenue le jeudi 10 mars 2022 à neuf heures et demi du matin au siège du syndic de pêche au port de Sfax au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financiers du conseil d'administration et présentation des états financiers exercices 2018-2019-2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercices 2018-2019-2020.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation des résultats exercices 2018-2019-2020.

- Actualisation de la liste des adhérents.

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2021-2022-2023

- Election du tiers des membres du conseil d'administration et remplacement d'un membre démissionné.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2022X00197SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Yassin Brahim a présenté une demande enregistrée au gouvernorat de Mahdia sous le n°995 en date 24 janvier 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé en 2ème catégorie pour activité d'une huilerie située au croisement wad garaf - route de boumerdess Délégation de Mahdia et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du Gouvernorat de Mahdia ou de la Délégation de Mahdia ou le Président de la Municipalité de Mahdia.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Délégué de Mahdia ou Le Président de la Municipalité de Mahdia, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Mr Imed Makhlouf situé Driaat Sisseb délégation Sbikha du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°15202 en date du 10 décembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'ajouter un Frigo à l'établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Driaat Sisseb délégation Sbikha du Gouvernorat de Kairouan conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de la délégation de Sbikha.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Sbikha ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Mr Fathi El Baldi situé Driaat Sisseb délégation Sbikha du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°15201 en date du 10 décembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'ajouter une unité de conditionnement de l'huile d'olive a l'établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Driaat Sisseb délégation Sbikha du Gouvernorat de Kairouan, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de la délégation de Sbikha.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Sbikha ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que la société «Kairouan huile» dont le siège social est situé à Ain el bidha délégation Haffouz du gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Kairouan sous le n°15829 en date du 23 décembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Ain el bidha délégation Haffouz du gouvernorat de Kairouan conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de la délégation de haffouz.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de haffouz ou le gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que la Société Commerciale ELHILEL dont le siège social est situé à rue Abou Elkassim Elchabbi Ain Drahim du gouvernorat de Jendouba, a présenté une demande enregistrée au gouvernorat de Jendouba, sous le n°19726 en date du 30 novembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de Deuxième catégorie consistant à un dépôt de stockage de bouteilles de gaz de pétrole liquéfié situé à la rue itihed el maghreb el arabi de la délégation de Fernana conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Jendouba et de la municipalité de Fernana.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Jendouba ou le Délégué de Fernana ou le Président du conseil Municipale de Fernana dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte Titre Foncier

Mme Fadhila Ben Ahmed Ben Chabane Ferchichi, titulaire de la carte d'identité Nationale n°05144797 délivrée le 3/11/2009 demeurant au 14 rue 9082 Jbal Jloud Tunis annonce la perte du certificat n°23877 du titre foncier n°186331 Tunis nommé (Fadhila) situé au 14 rue 9082 Jbal Jloud Tunis.

2022R00332DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Hamza Ben Fradj Salah, titulaire de la cin n°06855776, déclare la perte de son acte de propriété n°15152093 en date du 7/6/2016 objet du titre foncier n°99024 Monastir sis à délégation Ouerdanine Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°41 le 25/01/2022 par le poste de police de Ouerdanine.

2022S00181DIVD2

Perte de Titre de Propriété

Madame Ben Tej Makia titulaire de la CIN n°04107963 délivrée à Tunis le 15/10/2001 demeurant rue Dahmeni Nagara Zeramdin Monastir déclare avoir perdu l'original du titre de Propriété n°13763/03 daté le 3/11/2006 objet du Titre Foncier n°45062 Monastir suivant certificat de perte délivré par le chef de police de Zeramdin numéro 46 du 7 février 2022 demande à celui qui le trouve de la contacter sur n°53922519.

2022S00183DIVD2

Avis

Monsieur Slim Dalegi annonce qu'il possède un terrain de 350 mètres carrés situé à route de Saltnia m 12 provenant par l'acte de partage qui était fait le 12 Janvier 2016 enregistré à Sakiet Ezzit le 23 Mai 2016 n°MO32200 rédigé par les deux notaires Mounir Dammak et Sameh Jarraya, il a perdu l'acte de possession et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sis à sakiet eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X00194DIVD2

Avis

Les héritiers de Fathi Ktat annonce qu'il possède les sept huitième indivis du terrain de 4000 mètres carrés situé à Awled Yaneg Karkana provenant par l'acte d'achat qui était fait le 11 Janvier 1976 rédigé par les deux notaires Mohamed Ellouz et Ahmed Chelli, ils ont perdu l'acte de possession et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sis à sakiet eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X00195DIVD2

Avis

Monsieur Adel Ghorbel annonce qu'il possède un terrain planté par 12 oliviers situé à route de Mahdia Km 16 provenant par l'acte de partage qui était fait le 3 Avril 1994 enregistré à Sfax le 02 Juillet 1994 n°2686 rédigé par les deux notaires Tayeb Abid et Mohamed Sadok Awedi, il a perdu l'acte de possession et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sis à sakiet eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X00196DIVD2

Perte de sanad

Je soussignée Manana la fille de hajj Aljilani Saadi, CIN n°01393792 résidente à cité aljazira cité essaha Bizerte que j'ai déclaré par un certificat de perte n°69 délivrée par la police Rawabi le 31 janvier 2022.

J'annonce la perte de sanad n°07/49321 objet de titre foncier 57873 Bizerte.

2022400341DIVD2